



Schweizerische Juristen-Zeitung  
Revue Suisse de Jurisprudence

**Redaktion**

**Dr. Gaudenz G. Zindel, Rechtsanwalt**  
**Dr. Meinrad Vetter, Oberrichter**  
**Prof. Dr. Pascal Pichonnaz**

Erscheint jeden Monat am 1. und 15.  
Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

**13**

**1. Juli 2018, 114. Jahrgang**

**313**

**Die Justiz auf dem Weg zum elektronischen Dossier**  
Dr. Paul Tschümperlin

**324**

**Entwicklungen im Mietrecht / Le point sur le droit du bail**  
Dr. Matthias Tschudi

**329**

**Entscheidungen / Jurisprudence**  
Aktuelle bundesgerichtliche Rechtsprechung /  
Jurisprudence récente du Tribunal fédéral  
Kantonale Rechtsprechung / Jurisprudence cantonale

**334**

**Literatur / Bibliographie**  
Besprechung / Compte rendu

**335**

**Aktualitäten / Actualités**

## Literatur / Bibliographie

### Besprechung / Compte rendu

Drolshammer, Jens: *Internationalisierung der schweizerischen Rechtskultur nach 1945. Gespräche mit Zeitzeugen – ein phänomenologisches Erkundungsbuch*, 400 S. (Bern 2018. hep Verlag) Kart. CHF 98.00.

Certains ouvrages peuvent être aisément résumés à leurs thèses principales ou à leur structure. Le livre que nous propose Jens Drolshammer, ancien partenaire d'une grande étude zurichoise, ancien professeur titulaire à la Faculté de droit de St-Gall et *visiting research professor* puis *faculty associate* au Berkman Klein Center de la Harvard Law School, est d'une toute autre nature: rien ne remplace sa lecture attentive et enrichissante. Il ne s'agit pas d'un ouvrage dogmatique qui explique par diverses théories l'internationalisation de la culture juridique suisse, mais bien – comme le sous-titre l'indique d'ailleurs – d'une approche phénoménologique, en d'autres termes, de l'analyse directe du vécu des personnalités impliquées dans l'internationalisation du droit et de la culture suisse. L'ouvrage est ainsi original, unique dans son approche pour le droit suisse, et simplement passionnant.

Avant la rédaction de l'ouvrage proprement dit, il y a eu les rencontres avec les acteurs de cette internationalisation. Sous le slogan *oral history*, Jens Drolshammer a en effet consacré à chacune des 43 personnalités choisies une discussion en tête à tête durant plus de trois heures pour recueillir leur témoignage. L'ouvrage ne retranscrit pas mots à mots ces interviews (dûment enregistrés), mais en reprend les éléments essentiels autour des divers thèmes qui structurent l'ouvrage. Les personnes ont ensuite approuvé les textes, ce qui en renforce l'authenticité. Ainsi, sans être une reproduction servile de ce qui a été dit, le texte traduit l'essence et le contenu des interviews dans une forme agréable et utile. Un travail gigantesque au service du lecteur!

Mais que contient donc cet ouvrage? Comme le relève le Prof. Gerd Folkers dans son introduction, il s'agit d'abord d'une collection (*eine Sammlung*) de récits, de faits, de juristes et personnalités de renom, ordonnée en cinq chapitres, suivi de brefs *curricula vitae* des protagonistes et de plusieurs tables (listes de *topoi* et de questions récurrentes, *timelines* pour donner du recul à la lecture, index des personnes et des mots-clés...et même les adresses de chacune et chacun des protagonistes). Jens Drolshammer a choisi 43 personnes, formées comme juristes, dont l'impact a été déterminant après 1945, et qui en principe avaient atteint 72 ans avant 2016. Ce sont des juges fédéraux, des hauts-fonctionnaires, des juristes conseillers fédéraux ou parlemen-

taires fédéraux, des diplomates formés comme juristes, des juristes à la carrière internationale ou ayant assumé des fonctions importantes dans des organisations internationales, des chefs de la division juridique de grandes multinationales, des avocats et des professeurs (p. 33). Dans cette liste, qui va de Heinz Aemisegger à Luzius Wildhaber en passant par Margrith Bigler-Eggenberger, Frank Vischer (qui a pu être interviewé deux fois avant son décès), Eugen David, Arnold Koller ou Peter Forstmoser, de même que Franz Blankart ou Jakob Kellenberger, on trouve aussi quelques francophones, tels Bernard Dutoit, Alain Hirsch, Pierre Karrer, Gilles Petitpierre ou encore Pierre Tercier, et même des italophones comme Carla Del Ponte, Marino Baldi, Giorgio Malinverni ou Paolo Bernasconi. Malgré le fait que toute sélection, tout choix est nécessairement subjectif, le lecteur se rend rapidement compte qu'il se promène entre les acteurs (juristes) les plus importants de la période 1945-2010. Déjà pour cette seule raison, tout juriste devrait avoir l'ouvrage dans sa bibliothèque. Toutefois, c'est bien la lecture des parcours de vie (chapitre 2: *Beobachtungen zur Herkunft, der schulischen Ausbildung, der Studienwahl, des Studiums und der Weiterbildung*), des réflexions liées à l'expérience professionnelle, en tant que juge fédéral, professeur, diplomate, *chief legal officer*, avocat ou juriste international et politiciens de haut-vol (chapitre 3), ainsi que des considérations ultérieures sur le droit suisse, son internationalisation à la lumière de ces parcours de vie (chapitre 4), qui donne à cet ouvrage tout son sens, sa profondeur et son intérêt.

Enfin, Jens Drolshammer consigne dans le chapitre 5 ce qui l'a marqué, surpris ou étonné, dans près de 150 heures d'interviews. Il nous livre ainsi sa propre analyse de ces données phénoménologiques, par exemple sur le rôle de l'anglais dans ces carrières (p. 234 ss), sur la fonction particulière de la formation militaire pour nombre de ces juristes (p. 242 ss), sur le statut du juriste et son évolution (p. 239 ss), sur la manière dont ces personnalités sont devenues internationales et comment elles ont appréhendé le droit américain, européen ou international (p. 246 ss), mais aussi sur les anecdotes qui accompagnent l'histoire, qui la révèlent parfois aussi (p. 272 ss), ou même sur les limites de l'exercice (p. 274 ss). Les constatations structurées (*Beobachtungen*) qu'il fait tout au long de l'ouvrage prennent donc ici parfois une forme plus affirmée, mais révèlent aussi le parcours de vie et les intérêts de son auteur, ce qui est aussi important.

Cet ouvrage est remarquable, dans tous les sens du terme. Il est unique dans sa méthode qui allie un souci d'objectivité de

son auteur à une volonté de laisser apparaître toute la perception personnelle et subjective du phénomène juridique et historique de ces protagonistes de renom. Il est aussi unique dans son contenu, puisqu'il nous donne la chance de percer le voile, d'entrevoir certains éléments sociologiques, personnels ou historiques qui ont pu être des moteurs au développement organique du droit suisse et à son internationalisation. On ne peut dès lors que souligner ce qu'écrit Jörg Paul Müller dans son introduction (p. 14): «*Ein solches Buch hat es in der juristischen Welt noch*

*nie gegeben!*». Nous pouvons nous réjouir et remercier Jens Drolshammer d'avoir déployé la force nécessaire à ce que ce bel ouvrage voie le jour et donne de nouvelles possibilités de compréhension du phénomène juridique.

*Pascal Pichonnaz,  
Professeur à la Faculté de droit de Fribourg,  
Visiting Professor Georgetown University Law Center,  
(2017–2018)*

## Aktualitäten / Actualités

### Zur amtlichen Publikation vorgesehene Urteile des Bundesgerichts / Arrêts du Tribunal fédéral destinés à la publication dans le Recueil officiel

Die folgenden Bundesgerichtsentscheide sind mit den nachstehend aufgeführten Erwägungen zur Publikation in der amtlichen Entscheidsammlung vorgesehen:

#### Öffentlich-rechtliche Abteilungen / Cours de droit public

1C\_238/2017 du 24 mai 2018 c. 2

Permis de construire (la loi fédérale sur les résidences secondaires, dispositions transitoires)

#### Strafrechtliche Abteilung / Cour de droit pénal

6B\_804/2017 vom 23. Mai 2018 E. 2

Mord (in dubio pro reo)

#### Sozialrechtliche Abteilungen / Cours de droit social

8C\_685/2017 vom 23. Mai 2018 E. 2–5

Arbeitslosenversicherung (Beitragspflicht)

### Veranstaltungsvorschau / Présentation de manifestations

Die Schweizerische *Grundbuchverwalter-Tagung*, präsiert von *Notar Roger Matter*, Sierre, findet in diesem Jahr am 14./15. September 2018 in Herisau (AR) statt. Im Zentrum der Tagung stehen zwei Referate von *Prof. Dr. Maryse Pradervand-Kernen*, Universität Freiburg i.Ue. (Les droits d'emption, de préemption et de réméré – Questions pratiques et d'actualité) und von *Dr. Fabrizio Andrea Liechti*, Notar und Rechtsanwalt, Bern (Der Rechtsgrundausweis für Eigentumsübertragungen im Grundbuch) <<https://www.grundbuchverwalter.ch/de>>.

*Prof. Dr. Roland Pfäffli, Thun*